



Du Point Trivial 0050 (Pont de l'Armée Patton sur la Seine, 91100 Corbeil-Essonnes, Essonne, Île-de-France)

au Point Trivial 0051 (Halles, place du Marché, 91490 Milly-la-Forêt, Essonne)

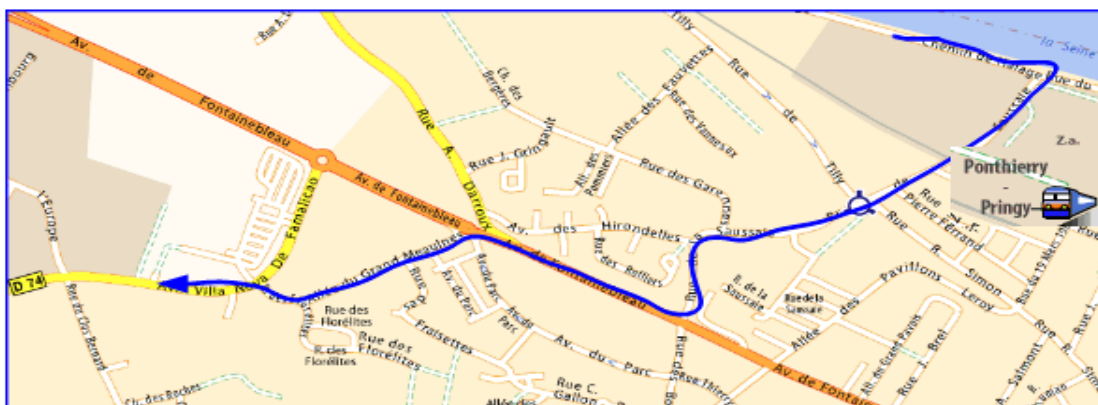
Distance : 31,2km

- 1 Dos au pont de l'Armée Patton, donc à la Seine, prendre à gauche la rue Saint-Spire (N191), rue commerçante du centre ville, et que se déploie en diagonale. Celle-ci est la première après le quai J. Bourgoin, lequel est en sens interdit. 650m plus loin, place Jean Moulin, obliquer à gauche rue du Bas Coudray. On longe un stade à droite. Après être passé à côté d'un stade nautique on rejoint le fleuve. La route réservée aux riverains est très calme. On passe à coté d'un barrage-écluse.
- 2 À partir de ce point 2 parcours jusqu'à Auxonnettes sont proposés. Le premier qui est plus agréable le long de la Seine mais un peu long, comprend un passage piétonnier non revêtu.. Le second qui est plus direct est sur le plateau et reste sur des routes goudronnées.

2.1 Par les berges de la Seine :

2.1.1 Continuer à suivre le large méandre. On arrive à une promenade à priorité piétons non revêtue. On arrive à une promenade à priorité piétons non revêtue. Cette allée de 900m environ, aboutit à une route qui longe la Seine. On peut rester au bord du fleuve en passant sur un chemin ou sur la route qui s'en éloigne pour se rapprocher de la voie ferrée et revient au bord du fleuve. On parcourt une voie de desserte locale entre péniches résidentielles amarrées sur le rivage et des villas pittoresques. Arrivé près d'une stèle commémorant la traversée du fleuve par l'armée Patton en 1944, continuer sur le long du fleuve sur un chemin de terre. A la fin du chemin non revêtu, prendre à droite la rue de la Saussaie, qui longe une usine (*Site industriel Leroy*). La rue de la Saussaie traverse un passage à niveau. La gare de Ponthierry-Pringy et les commerces du centre sont à gauche en longeant la voie ferrée.

2.1.2 Pour poursuivre le parcours direct, continuer sur la rue de la Saussaie. La rue longe un parc urbain à gauche, oblique à gauche et croise la D607. Après la traversée de cette route, prendre l'avenue du Parc, première rue à droite. A proximité de la grande route prendre à gauche l'allée du grand Meaulnes, voie étroite fermée au transit., la rue des Florettes qui débouche sur une route plus importante. Prendre cette route à gauche. Un peu avant l'entrée d'Auxonnettes nous rejoignons le second parcours par le plateau.



© Michelin 2009 © Tele Atlas

2.2 Par le plateau :

2.2.1 Juste après le barrage-écluse, prendre à droite la voie goudronnée, chemin de l'Écluse, qui passe sous la voie ferrée. Le chemin fermé à la circulation motorisé comprend de courts passages très pentus. Après la barrière obliquer à gauche (immeubles résidentiels à gauche) et prendre la rue Gabrielle d'Estrées, voie secondaire. Nous arrivons à un petit rond-point. Continuer dans la même direction dans la rue des Écoles à sens unique (contre-sens cyclable) . Obliquer un peu à gauche avenue du Coudray (deuxième rond-point, stades à droite). Prendre la première route à droite *après* un château d'eau., rue du Coudray. Nous arrivons sur une petite place, place Tempoux, au centre du village de St-Fargeau.



© 2009 Google – Données Cartographiques ©2009 Tele Atlas

2.2.2 Tourner à droite, rue du Prieuré (D141e). 600m plus loin, à partir des châteaux d'eau, nous avons une piste cyclable allant jusqu'au carrefour suivant à l'entrée de Tilly (ici la D141e s'appelle rue du Général Patton), où il faut tourner à droite, rue de la Maison Rouge. Nous passons sur un rond-point puis nous traversons la N7 (D607). A partir de ce croisement, nous retrouvons une piste cyclable le long d'une zone d'activités. Nous rejoignons le parcours 1 (par les bords de Seine) sur la Av. Villa Nova de Famalicao (D74), route un peu plus importante sans piste cyclable. Prendre cette route à droite. On est à Auxonnettes.

- 3 Sur l'avenue de Villa Franca de Famalicoa (D74) à Auxonnettes, prendre la rue A.Leduc première à gauche puis la rue du Caporal-Eugène-Petit (D141e) à droite en direction de Nainville-les-Roches. A Nainville-les-Roches, prendre la D141 jusqu'à Soisy-sur-Ecole.



© Michelin 2009 © Tele Atlas



© Michelin 2009 © Tele Atlas

- 4 À Soisy, tourner à gauche en direction de la verrerie. Prendre à droite, la petite route de Saint-Germain, devant la voie d'accès à l'École (**Attention** : dans ce cas l'École n'est pas un établissement d'enseignement, mais une rivière !). La petite route longe l'École. Tourner à gauche à l'entrée de Dannemois, traverser l'École, prendre à droite la route du Gué qui monte sur le versant de la vallée. Nous croisons la D90 où la route du Gué reçoit successivement les noms de rue de Courances et rue Saint-Charles, nous suivons la lisière d'un bois, nous passons devant une allée qui prolonge le chemin d'entrée du château et nous parvenons à Courances.



© 2009 Google – Données Cartographiques ©2009 Tele Atlas

- 5 Deux parcours sont proposés de Courances à Moigny-sur-École.

5.1 **Avec une partie sur chemin, plus pittoresque** : Tourner à droite sur la place de Courances, à gauche devant l'église. La rue qui longe le mur d'enceinte du parc du château se prolonge par un chemin non revêtu. Continuer dans la même direction. Nous atteignons des routes goudronnées, l'une en face, l'autre perpendiculaire. Tourner à droite. Nous traversons un petit ruisseau sur une passerelle piétonnière devant le Moulin Grenat. Tourner à gauche à l'église de Moigny. Quitter la rue principale un peu avant le virage à gauche, en prenant à droite la rue Cochet. Un peu plus loin, ne pas suivre la direction de Milly qui concerne les automobilistes mais continuer tout droit jusqu'à la piste cyclable.

5.2 **Sur routes revêtues** : De la place de Courances, continuer la route principale qui passe devant l'entrée du château et débouche sur la D948 longée par une piste cyclable. Prendre cette piste à gauche. Après 300m, à la fin de la piste, quitter la route principale en prenant à droite la rue du Souvenir. Continuer dans la même direction par la rue Adonis Rousseau. Obliquer à gauche rue de la Croix St-Jean.



6 Suivre la piste cyclable établie sur un tronçon de l'ancienne ligne Milly-la-Forêt-Corbeil des Chemins de Fer de Grande Banlieue fermée en 1953. A mi parcours, nous passons devant l'entrée du Cyclop (voir <http://www.lecyclop.com/>). Après 2km, à l'endroit où la piste cyclable oblique à droite, ne pas prendre la direction indiquée mais continuer tout droit : en effet, la piste débouche sur la D837 à grande circulation sans aménagement de la traversée. Croiser la D837 et prendre la rue Pasteur en face. Tourner à gauche rue St-Pierre, passer devant l'église et se diriger vers les Halles de Milly-la-Forêt. À ce moment on sera au Point Trivial 0051 (Halles, place du Marché, 91490 Milly-la-Forêt, Essonne).



Arrivée

Profil :



ck/21/01/10
©ck Tous droits réservés